

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 11, rue Jean Jaurès à Luxembourg se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 11, rue Jean Jaurès est une maison mitoyenne (GEN/TYP) érigée vers 1924¹, située plus ou moins au centre du côté méridional de la rue, dans le quartier de Hollerich. À l'époque de construction de la maison, la « rue de l'abattoir » a pris le nom de « rue Jean Jaurès »². L'abattoir de Hollerich a été érigé au début du XX^e siècle et toute la partie située au nord, vers la route de Longwy, s'est développée à partir de ce moment, dont la maison en question est un témoin. C'est aussi l'époque où les territoires de l'ancienne commune de Hollerich ont été intégrés à la ville de Luxembourg en 1920 et que tout le quartier a connu un important développement urbanistique et démographique (LHU). La maison fait partie d'un ensemble de quatre maisons mitoyennes, construites vers la même époque, tout comme la majorité des immeubles situés de ce côté de la rue. En revanche, le côté opposé est composé de bâtiments édifiés dès 1917.

La maison s'élève sur un niveau de cave semi-enterré (où un portail de garage a été ajouté ultérieurement) et trois niveaux d'habitation dont le dernier est mansardé. La façade donnant sur rue se divise en deux travées d'ouvertures, dont celle de gauche abrite l'entrée. Cette dernière se compose d'une porte d'entrée en bois, précédée d'un porche accessible par un escalier. La partie inférieure de la porte est divisée par des caissons et la partie supérieure comporte une ouverture vitrée de forme ovale avec des éléments décoratifs végétaux (AUT/PDR). Le porche est fermé par une porte vitrée et des fenêtres aux châssis métalliques et aux grillages aux formes géométriques. Il n'est pas certain que le porche ait été fermé dès le départ, mais le langage formel et l'exécution de la porte et des fenêtres sont très caractéristiques pour la période des années 1920 et 1930 (AUT/PDR). Tandis que le porche se distingue par une ouverture en plein cintre, les autres ouvertures sont rectangulaires. Toutes les baies présentent en outre des encadrements en pierre naturelle. Ceux des baies des fenêtres sont délardés, avec des clés décoratives et des harpes inférieures et supérieures (AUT/PDR). Dans le brisis du toit se trouvent deux lucarnes, dont seulement une présente un encadrement en pierre naturelle. Il s'agit d'une conception caractéristique pour des maisons urbaines de cette époque (AUT/PDR). En général, la maison est érigée dans un style plutôt sobre, sans décos abondantes, reprenant les styles historisants du tournant du siècle, ce qui est tout à fait typique pour cette période de construction (AUT/PDR).

¹ Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2294 et tableau indicatif supplémentaire de l'exercice de 1924. Y est indiquée une « nouvelle construction » sur la parcelle 59/4593 dont le propriétaire est François Scharhausen, inspecteur de l'enregistrement. Selon les archives du Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg François Scharhausen a été transféré d'Echternach à Luxembourg vers 1923.

² www.industrie.lu/ruesChangements.html (dernière consultation le 26 novembre 2025).

Pendant l'occupation allemande de la Seconde Guerre mondiale la rue portait le nom de « Gottfried-Kurth-Strasse » (Onsstad n°15, 1984, p.27)

La façade postérieure se présentait presque identique à la façade principale, mais encore légèrement plus sobre, ce qui est courant pour une façade privée, non visible du domaine public. Malheureusement cette façade a été partiellement démolie lors de récents travaux (concernant le rez-de-chaussée à l'intérieur et la façade postérieure).

Malgré ces travaux effectués, la maison présente encore la majorité de ses structures bâties d'origine, y compris les divisions horizontales et verticales (AUT/PDR). Outre cela elle a conservé beaucoup de définitions historiques telles que : des revêtements de sol en bois et en carrelage, des portes en bois avec leurs chambranles, l'escalier en bois avec sa rampe en bois ou encore des peintures murales en imitation de marbre. Tous ces éléments sont par leurs langages des formes, tailles et couleurs, leurs matériaux et leurs exécutions très caractéristiques pour la période de réalisation (AUT/PDR).

Les récents travaux ont malheureusement endommagé une partie des structures et éléments historiques, dont certains peuvent être remis en place et d'autres peuvent être refaits à l'identique de façon à ce que la maison puisse retrouver son aspect initial. Néanmoins, l'immeuble a conservé la grande majorité de ses parties authentiques et présente un intérêt public à être protégé d'un point de vue historique, architectural, artistique, artisanal et urbanistique.

Critères remplis : Authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 11, rue Jean Jaurès à Luxembourg (no cadastral 59/8529).

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 26 novembre 2025